décorée. Le buste du Vénérable Pierre-Julien Eymard, Fondateur de l'Association des Prêtres-Adorateurs, dominait l'estrade réservée aux évêques et aux organisateurs du Congrès. Sur le mur se détachaient trois superbes écussons, aux armes de S. S. Benoît XV, de S. E. le Cardinal Bégin et de Mgr l'Archevêque de Montréal.

A peine Son Eminence a-t-elle fait son entrée, accompagnée de Nosseigneurs les Evêques, qu'un formidable tonnerre d'applaudissements part de tous les points de la salle.

Après la prière d'usage, Monseigneur l'Archevêque de Montréal ouvre la séance en remerciant Son Eminence de l'intérêt qu'il veut bien témoigner aux travaux du Congrès, en venant ouvrir et présider Elle-même cette première séance. Il annonce en même temps qu'après avoir entendu la lecture du premier rapport, le Cardinal se rendra à la section anglaise et qu'Elle repartira l'après-midi même pour Québec, où l'appellent des devoirs urgents. Monseigneur Emard, Evêque de Valleyfield, est alors invité à présenter son rapport sur l'obligation fondamentale de l'Association des Prêtres-Adorateurs: l'heure hebdomadaire d'adoration, moyen de sanctification pour le Prêtre.

Nous ne donnerons ici qu'un résumé succinct et une pâle analyse des travaux présentés en séance, ainsi qu'un rapide aperçu de la discussion auxquels ils donnèrent lieu, renvoyant pour les développements au volume ou compte rendu officiel du Congrès, qui sera publié prochainement par les soins du Secrétariat général.

PREMIER RAPPORT

L'Heure hebdomadaire d'adoration et la Sanctification personnelle du Prêtre.

I. — L'éminent Rapporteur, dans sa *Méditation Sacerdotale* sur *l'Eucharistie*, commence par établir une double vérité: la présence permanente de Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie jusqu'à la fin des siècles par le ministère du prêtre, —